

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Rentrée scolaire : les chefs d'établissement à leurs responsabilités

UNE note circulaire signée du secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Théodore Koumba, place ces derniers – au même titre que les directeurs d'académie provinciale, les directeurs de zones académiques ou les chefs de circonscriptions – devant une double exigence: mettre en place un protocole de nature à garantir au personnel et aux élèves une sécurité sanitaire minimale d'une part et, d'autre part, mettre en œuvre l'ensemble du dispositif pédagogique. Pas simple.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Ils étaient une poignée d'élèves à se rendre lundi, au premier jour de la rentrée administrative, dans les établissements destinés à les accueillir, pour prendre le pouls de la situation. Même quelques parents étaient de la partie. Pour se renseigner sur le timing des inscriptions et des réinscriptions. Histoire de laisser rapidement derrière soi cette formalité et s'occuper à fond du reste des préparatifs de la rentrée des classes prévue pour le 9 novembre.

Seulement voilà: ceux-là, comme tous les autres, doivent prendre leur mal en patience. C'est que dans une note circulaire relative à ce retour dans les écoles, collèges et lycées, le secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Théodore Koumba a, conformément aux mesures gouvernementales, annoncé le calendrier de pré-rentrée des classes pour la période allant du 26 octobre au 8 novembre prochain.

En effet, selon le canevas défini par le secrétaire général de l'Éducation nationale, "la période du 26 octobre au 1er novembre est exclusivement réservée à l'aspect sécurité sanitaire. Il s'agit de l'assainissement des établissements scolaires, de la mise en place du dispositif minimal de sécurisation sanitaire, de la réception des cubitainers pour les établissements non pourvus, de la présence par rotation des personnels administratifs". De fait, Théodore Koumba estime que "pour la question des inscriptions et des réinscriptions, nous avons donné la charge à

chaque établissement de s'organiser durant cette période tout en respectant les mesures barrières". Alors que la pandémie de Covid-19 est toujours présente au Gabon, bon nombre d'observateurs craignent un possible relâchement des auxiliaires de santé dans les établissements qui entraînerait, sans nul doute, un rebond épidémique.

Face à cette problématique, le ministère de l'Éducation nationale affirme: "l'objectif de cette rentrée scolaire 2020-2021 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective. Il s'agit aussi de dé-

Selon le canevas défini par le secrétaire général de l'Éducation nationale, «la période du 26 octobre au 1er novembre est exclusivement réservée à l'aspect sécurité sanitaire.

ployer tous les moyens nécessaires pour permettre le bon déroulement des cours (...), surtout après la période de confinement". Dans cette optique, et d'après la note circulaire signée du secrétaire général, "la période du 02 au 8 novembre est exclusivement réservée à l'aspect pédagogique. Celle-ci comprend la préparation des emplois du temps, la mise en place d'une stratégie de double flux en fonction des établissements de forte tension démographique, l'inscription des élèves admis officiellement en classe de sixième et la réinscription des anciens élèves, sans oublier la mise en place de la commission des transferts officiels de tous

les niveaux".

Il reste que, à l'aune de cette nouvelle rentrée des classes, certains parents d'élèves appréhendent cette période consacrée aux inscriptions et réinscriptions. "On espère que les chefs d'établissements ont pris les dispositions nécessaires pour nous éviter de procéder à des inscriptions des classes différentes le même jour. Je pense qu'il serait raisonnable d'indiquer aux parents les jours qui correspondent à chaque classe", fait remarquer Sandrine, parent d'élève.

En somme, et face à cette rentrée inédite, "l'ensemble des personnels administratifs des collèges et lycées du Gabon sont invités à dresser, chacun en ce qui le concerne, un calendrier permettant de respecter les règles sanitaires édictées par les autorités compétentes", souligne une source proche de l'Éducation nationale.



Photo: F. M. MOMBO

Certains établissements, à l'image du lycée Paul Indjendjet Gondjout,

CALENDRIER DE LA PRÉ-RENTÉE DES CLASSES

26 OCTOBRE -1ER NOVEMBRE

- 1- Assainissement des établissements scolaires ;
- 2- Mise en place du dispositif minimal de sécurisation sanitaire (savon+eau, marquage au sol) ;
- 3- Réception progressive des cubitainers pour les établissements non pourvus ;
- 4- Présentation des salles de classe pour accueillir 80 élèves maximum, soit deux élèves par table banc ;
- 5- Réception, appropriation avec le concours du COPIL et diffusion du Protocole sanitaire ;
- 6- Présence par rotation des personnels administratifs et d'appui au sein des établissements.

02 - 08 NOVEMBRE

- 1- Préparation des emplois du temps ;
- 2- Mise en place d'une stratégie de double flux en fonction des établissements de forte tension démographique ;
- 3- Inscriptions des élèves admis officiellement en classe de sixième et réinscriptions des anciens élèves ;
- 4- Mise en place de la Commission de transferts officiels de tous les niveaux ;
- 5- Protocole d'accueil progressif des élèves.

Efforts d'établissements face

60 élèves par classe: la grande question

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

EN indiquant, il y a quelques jours, qu'il n'y aura pas, pour la rentrée scolaire 2020-2021, plus de 60 élèves par classe, le ministre de l'Éducation nationale Patrick Mouguiama Daouda a de nouveau suscité des interrogations autour du système éducatif gabonais. À première vue, le gouvernement semble avoir bien pensé son affaire. Puisque l'équipe gouvernementale, en annonçant en septembre et octobre la construction de nouveaux établissements, paraît avoir anticipé la réduction des effectifs dans ces endroits pour cause de crise sanitaire et du principe de précaution.

De Libreville à Koula-Moutou, en passant par Moanda ou Owendo, c'est une capacité d'accueil qui serait en augmentation de 383 nouvelles salles de classe d'ici novembre. Ce qui, avait indiqué récemment le membre du gouvernement, serait rendu possible grâce à des travaux de construction, d'extension et de réhabilitation. Sauf qu'on est toujours loin du compte.

L'ancien Premier ministre Julien



Photo: F.B.E.M

Nkoghe Bekale avait reconnu en septembre 2019, bien avant la pandémie liée au coronavirus, qu'il fallait environ 800 salles de classe, sur au moins un an, pour ramener les effectifs à environ 60 élèves par salle.

Puisque seulement la moitié sera disponible, les interrogations sont donc inévitables. Que va faire l'État des élèves qui ne trouveront pas de place ? Ne va-t-il pas avoir un énorme trafic d'in-

Que va faire l'État des élèves qui ne trouveront pas de place ?

fluence entre parents désireux d'inscrire leurs enfants, enseignants et directeurs d'établissements ? L'autre questionnement est lié aux 60 élèves

qui auront accès à ces salles de classe. Un chiffre qui, sans contredire la récente décision du gouvernement (les rassemblements passent désormais à 30 personnes, à l'exception du Parlement et des établissements d'enseignement), pose quand même les risques de contamination dans des endroits aussi exigus. Surtout que le Copil avait affirmé, en avril dernier, que plus de 80 % des cas sont asymptomatiques au Gabon (mettant hors jeu forcément les thermoflashes). La manipulation correcte des masques (c'est important pour ne pas se contaminer soi-même et contaminer les autres) va aussi être une partie de l'équation pour des enfants et adolescents qui vont rester assis pendant des heures.



ont commencé leur lifting.

Infrastructures, un véritable casse-tête

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LA question des infrastructures scolaires, devenue récurrente ces dix dernières années, surtout à chaque rentrée scolaire, se pose cette fois avec beaucoup plus d'acuité en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui impacte plusieurs secteurs d'activité dont l'éducation. De fait, si la préoccupation, les années précédentes, consistait simplement à voir comment gérer les effectifs pléthoriques, aujourd'hui, les autorités doivent faire face à un autre enjeu majeur : revoir à la baisse lesdits effectifs dans le cadre de l'application des mesures barrières.



Photo: H.N.M

D'où une trentaine d'élèves par classe pour garantir une sécurité maximale aux apprenants.

Un schéma difficilement envisageable en l'état actuel de nos structures scolaires. Le pays a malheureusement enregistré ces dernières années très peu d'avancées en ce qui concerne la construction des salles de classe. Tout le monde peut d'ailleurs s'en apercevoir. Les différents mi-

nistres qui se sont succédé à la tête du département de l'Éducation nationale ayant surtout brillé par des effets d'annonce sans lendemain.

Le Pr Patrick Mouguiama-Daouda, le chef de ce département, vient d'emboîter le pas à ses prédécesseurs en annonçant la réception très bientôt de nouveaux bâtiments ! " Nous comptons réceptionner plusieurs nouveaux établissements ", a-t-il assuré dans un entretien accordé à "L'Union" (notre édition d'hier). Mais le contexte actuel exige d'être concret, car la rentrée effective des classes est prévue dans moins de deux semaines et le coronavirus impose des façons de faire.